Fiche PGA -13-

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

ZOOM : les réformes en cours dans le secteur PA

Contexte :

Le secteur du grand âge se transforme au gré des réformes successives. Après la difficile finalisation de la réforme de sa tarification, il s'engage dans une nouvelle phase de transformation, fruit des propositions (entre autres) du rapport Libault. La logique domiciliaire semble aujourd'hui résolument dicter la transformation de l'offre médico-sociale du secteur du grand âge. Pour autant, une focale haute sur les enjeux actuels du secteur laisse à percevoir la nécessité d'un travail de maillage entre établissements, services et solutions intermédiaires. A cela s'ajoute un enjeu de taille que les réformes tentent d'endiguer : les difficultés d'attractivité du secteur, et pour cause, sans professionnels quel devenir pour les établissements et services accompagnant des personnes âgées ?

Objectifs / compétences visées

- S'approprier les grandes lignes des différentes réformes qui redessinent le secteur du grand âge
- Comprendre les impacts des réformes sur les établissements et services, les professionnels et les personnes accompagnées
- Identifier les points de vigilance et les leviers qu'offrent ces réformes

Contenu (classe virtuelle 3 heures)

- Les fondamentaux du secteur médico-social - Personnes âgées
  - Chronologie des étapes clés qui ont modélisé l'offre d'aujourd'hui

- Loi d'adaptation de la Société au Vieillissement (ASV)
  - Les principales mesures législatives et réglementaires
  - Une mise en œuvre mouvementée de la réforme tarifaire
  - Les incidences concrètes sur les ESMS PA : focus sur les contrats de séjour et le CPOM

- La future loi "Générations solidaires"
  - Les crises successives
  - Les rapports successifs : focus sur le rapport Libault
  - Entre espoirs et réalités : que peut-on attendre de ce projet de loi ?
  - En attendant la grande loi…

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :

URIOPSS Occitanie

Date(s) et lieux :
6 février 2024 de 9h00 à 12h00 – classe virtuelle

Durée :
0.5 jour – 3 heures

Tarif inter (hors repas) :

115 € - Adhérents / 210 € Non Adhérent

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :
Tout salarié intervenant dans le secteur PA
Formation sans prérequis
Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription
Inscription 15 jours au plus tard avant la date de début de l'action.
Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Echanges avec et entre les participants.

Support remis aux participants

Méthodes et modalités d'évaluation :
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis
Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire
Evaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Intervenants :
Angélique THERON conseillère technique Autonomie, politiques du grand Âge du domicile à l'URIOPSS OCCITANIE.

Capacité maximum :
12 personnes
Nombre minimum de participants :
5 personnes

Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :
Classe virtuelle de 3 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :
Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demander de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :
Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début de séquence de classe virtuelle.